



Neuchâtel, le 30 avril 2009

Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'ANCE – Association neuchâteloise des clubs d'Echecs

Lundi 30 mars 2009, au Centre des Loisirs PMP, ch. des Landions 16, Cortailod

Ordre du jour

1. Appel, Procès-Verbal de la dernière séance.
2. Rapport du Président
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination statutaire : du président et des membres de son comité.
6. Nomination des personnes de contact ANCE / clubs
7. Admissions/démissions des membres de l'ANCE
8. Fixation de la cotisation
9. Bilan des manifestations de l'année écoulée
 - a. Championnat cantonal individuel
 - b. Coupe cantonale individuelle
 - c. Championnat cantonal Blitz (organisation : CE Neuchâtel)
 - d. Championnat cantonal activ-chess juniors
 - e. CERCN
 - f. Opérn de Neuchâtel
 - g. La Paire de Fous
 - h. Les Chevaux d'or
 - i. Tournoi semi-rapide PMP
10. Nomination des personnes responsables des différentes manifestations
11. Activités juniors par Patrick Hasler, Président de la commission junior
12. Divers.

Assemblée :

Présents – Daniel Besson, Christian Challandes, Moïse del Val, Alexandre Manoukian, Gérald Pellegrini, José Perez, Claudio Schwarz, Pierre-Alain Tanner, Michel Volorio, Christophe Burri, Patrick Hasler, Stefano Tonini, Nicolas Mikic, André Desages, Bertrand Banderet.

Excusés : Absent : Jean-Luc Abbet, Jean-Paul Richard, Christian Züllli, Christian Porret, Roland Dubois, Pierre-Alain Bex.

Ouverture de la séance à 20h10 par le Président de l'ANCE, Claudio Schwarz.

Acceptation de l'ordre du jour ? modification : point 7 : admission / démission des membres de l'ANCE.

Ordre du jour modifié et accepté.

1. Appel des représentants des clubs.

Clubs Actifs : Areuse, Pousse-Bois, La Béroche, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, PMP, La Rosière, St-Blaise

Clubs Passifs : La Côte-aux-Fées, Scacchi Liberi, Val de Ruz, Val de Travers et approbation du PV de l'AG du 18 février 2008

2. Rapport du président, Claudio Schwarz. Tour d'horizon de l'année 2008. La campagne de dons a récolté 640.- en espèces et plusieurs dons en nature. Presque exclusivement grâce à des relations.

En octobre, nous avons reçu du Service Cantonal des Sports la confirmation de l'octroi d'un subside de Fr. 2'000.-, ce montant nous est versé grâce aux Fonds alimentés par la Loterie romande et la Société du Sport-Toto. Principalement pour développer le mouvement Junior. Une commission Junior au sein de l'ANCE a été créée le 22 décembre, suite au rapport de la commission d'étude présidée par Antonin Robert. Concernant les manifestations, le Président en parlera au point 9 de l'ordre du jour.

3. Rapport du caissier, Christophe Burri. Les comptes sont présentés et expliqués à l'AG. Question de Nicolas Mikic concernant la subvention cantonale : est-elle renouvelée tacitement ? Non ! Un nouveau dossier doit être déposé, ce qui a été fait.

4. Rapport des vérificateurs de comptes. Daniel Besson (Val-de-travers) remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes et donne décharge. Le Président remercie à son tour Daniel pour son travail de vérificateur.

5. Nominations statutaires . le Président Claudio Schwarz, le vice-président, Patrick Hasler sont élus par les clubs. Le comité en bloc est également reconduit par les représentants des clubs. Le comité change quelque peu après les démissions de Philippe Berset et de Christian Porret. Il sont remplacés par André Desages et Stefano Tonini.

Le comité est désormais composé de

Christophe Burri

Alexandre Manoukian

Christian Challandes

Moïse Del Val

Simon Muriset

José Perez

Antonin Robert

André Desages

Stefano Tonini

ainsi que le Président et le vice-président.

Le CE Neuchâtel devient le 1^{er} vérificateur, le second sera le CE Pousse-Bois et comme j'ai fait une erreur dans la nomination des vérificateurs, le CE la Béroche, nommé l'an passé, reste suppléant.

6. Nomination des personnes de contacts ANCE/clubs. La liste est complétée.

Admission / Démission de membre(s) de l'ANCE

Les membres actifs actuels sont :

Areuse	Boudry	A
Béroche	Saint-Aubin	A
Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	A
Le Locle	Le Locle	A
Neuchâtel	Neuchâtel	A
PMP	Cortaillod	A
Pousse-bois	Fontainemelon	A
Rosière Blitz	Neuchâtel	A
St-Blaise	Saint-Blaise	A

Les membres passifs actuels sont :

Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées	P
Scacchi Liberi	Neuchâtel	P
Val-de-Ruz	Les Gen.-sur-Coff.	P
Val-de-Travers	Môtier	P

Tous les clubs inscrits dans le deuxième tableau deviennent automatiquement des membres actifs à part entière de l'ANCE en payant la cotisation. Si un nouveau club se crée et qu'il veut faire partie de l'association, il devra alors faire une demande en bonne et due forme et son admission devra être approuvée par l'Assemblée générale en plenum.

8. Fixation de la cotisation. La proposition de maintenir le montant de la cotisation à son niveau actuel, c'est-à-dire 50.-, est votée et acceptée par l'assemblée.

9. Bilan des manifestations de l'année écoulée

- a. **Championnat cantonal individuel (La Chaux-de-Fonds, Philippe Berset ou André Desages)**
Palmarès : 1^{er} Antonin Robert, 2^e Philippe Berset, 3^e André Desages (25 participants)
- b. **Coupe cantonale individuelle (ANCE, José Perez)**
Actuellement les demi-finales ; Didier Leuba – Claude Gigon et Patrick Hasler – Daniel Besson (24 participants)
- c. **Championnat cantonal Blitz (Neuchâtel, J.-L. Abbet ou Christophe Burri)**
Palmarès : 1^{er} Joe Gallaguer, 2^e Avni Ermeni, 3^e Didier Leuba (34 participants)
- d. **Championnat cantonal juniors (St-Blaise, P.-A. Tanner ou C. Challandes)**
Palmarès : 1^{er} Yann Müller également 1^{er} de la catégorie « Juniors, de 14 à 20 ans), 2^e Adrien Faustmann également 1^{er} de la catégorie « Minimes, de 11 à 13 ans, 3^e Antony Zehnder. 1^{er} de la catégorie « Poussins », jusqu'à 10 ans : Robin Junod, arrivant 19^e au classement général (29 participants)
- e. **Championnat d'échecs rapides des clubs neuchâtelois (ANCE, C. Porret)**
Palmarès : Cat. A : 1^{er} La Chaux-de-Fonds 1, 2^e Neuchâtel 1, 3^e Neuchâtel 2
Catégorie B : 1^{er} St-Blaise, 2^e Neuchâtel 3, Pousse-Bois (9 équipes en tout)
- f. **Open de Neuchâtel (Pro Echecs Neuchâtel, C. Burri)**
Palmarès : 1^{er} GM Bogdan Lalic, 2^e GM Mark Hebden, 3^e GM Aloyzas Kveinys.
Meilleurs neuchâtelois : Antonin Robert, 16^e – Jean-Luc Abbet, 28^e – Simon Muriset 34^e. (120 participants)
- g. **La Paire de Fous (St-Blaise, P.-A. Tanner ou C. Challandes)**
1^{er} Sermier-Vesin, 2^e Melkumjanc-Xheladini, 3^e Bex-Perret (18 équipes)
- h. **Chevaux d'or (La Béroche, José Perez)**
1^{er} Zahnd-Franssen, 2^e Jatton-Joset, 3^e Porret-Deagostini (16 équipes)
- i. **Tournoi par équipes de trois joueurs, en parties semi-rapide (PMP, José Perez)**
1^{er} Schwarz-Altenbach-Tonini, 2^e Besson-Zulli-Dubois, 3^e Gomez-Paroz-Bulber (8 équipes)
Pour ce qui concerne la Coupe et son édition 2009-2010, la proposition d'homologuer les parties pour la liste ELO de la FSE est acceptée.

10. Nomination des responsables des diverses manifestations.

- a. Le championnat cantonal individuel : Le CE La Chaux-de-Fonds est prêt à repasser le flambeau à un autre club. Décision au 30 avril.
- b. La coupe cantonale individuelle sera organisée par Stefano Tonini.
- c. Le championnat cantonal blitz pourra être organisé en février 2010 par le CE Neuchâtel. Si un club est candidat à l'organisation du tournoi cette année, il a jusqu'au 30 avril pour se faire connaître, sans quoi le comité de l'ANCE étudiera le dossier.
- d. Le championnat cantonal junior en parties rapides sera encore organisé par le CE Saint-Blaise, Christian Challandes reprenant le flambeau.
- e. Le CERCN est reconduit. Christian Porret en est toujours le directeur.
- f. L'Open de Neuchâtel subit un lifting et la présidence sera assurée par Christophe Burri. L'accent est mis sur les populaires.
- g. La Paire de fous ne devrait pas être organisée cette année. Ce très beau tournoi est mis en veilleuse. L'idée de l'organiser dans un centre commercial est lancée. Sera-t-elle reprise au bond ?

- h. Les Chevaux d'Or auront bel et bien lieu en 2009 sous l'égide de José Perez.
- i. Le tournoi en semi-rapide par équipe de trois (PMP) est en discussion. La proposition de Jean-Paul Gomez, relayée par José : créer une superligue des vainqueurs de championnat interne. La discussion s'engage mais semble buter sur un calendrier déjà bien rempli et le risque d'une trop grande hétérogénéité du niveau des participants. Il est décidé de ne rien décider.

11. La commission junior, présidée par Patrick Hasler, est présentée. Il dessine les contours du projet et les travaux déjà menés par sa commission. Le dossier complet des travaux est disponible sur le site de l'ANCE. Question d'André Desages: les juniors inscrits au club doivent-ils l'être également à la fédération suisse ? Non, pas forcément. Pas tout de suite en tout cas, car il semble plus sain de les laisser découvrir le jeu dans un premier temps. Moïse et Gérald partagent leur expérience avec les juniors en nous éclairant sur le sujet.

12. Divers. Patrick Hasler propose de fixer l'AG début février (pour une meilleure efficacité dans l'organisation des manifestations). Christian pense que les clubs doivent tenir leur AG avant celle de l'ANCE et que début mars est raisonnable. Stefano s'interroge sur ce qui existe pour les adultes qui veulent progresser, s'améliorer. Des séances d'analyses pourraient-elles être organisées ?

Le Président Claudio Schwarz tient à remercier Claude Dubois pour le fantastique travail qu'il a réalisé avec la brochure du Championnat cantonal 2008 à la Chaux-de-Fonds. Il remercie également François Altenbach pour la partie « Problèmes et parties d'échecs » du site de l'ANCE.

La séance est levée par ses soins à 22h45, non sans avoir remercié, une fois de plus, José Perez et le club PMP pour la mise à disposition des locaux et leur accueil chaleureux

Le secrétaire : Alexandre Manoukian